

ASSURANCES SÉCURITÉ
SOCIETE ASSURANCE LIFE ASSURANCES
Contrat De Garantie Flotte Automobile
Régularisation 2022

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De réajuster le contrat par l'intermédiaire du cabinet ASSURANCES SECURITE 64 ES avenue Kennedy 59000 – LILLE, le contrat de garantie Flotte Automobile (Police n° 011146432) avec la Société SWISS LIFE Assurances 7 rue Belgrand – 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Le réajustement porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le montant s'élève à 3 256.90 € HT soit 3 975.61 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 19 JUILLET 2023

Le Maire,
Laurent DESMONS

